

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2002)
Heft: 5

Artikel: La percée du contracting énergétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

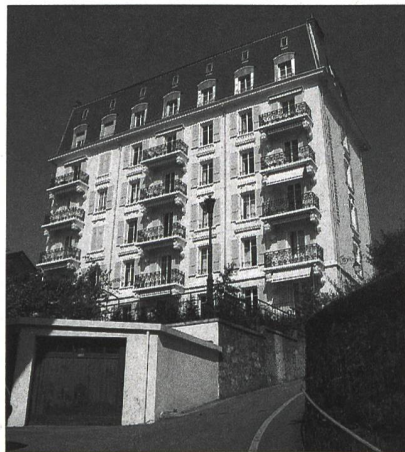
La percée du contracting énergétique

Un échange d'expérience organisée par SuisseEnergie pour les communes et par l'association Swiss Contracting a eu un vif succès le 5 septembre à Lausanne. Un cas exemplaire de contracting énergétique y a été décrit, celui du GuestHouse de Lausanne.

Le contracting énergétique consiste à déléguer à une entreprise spécialisée la conception et la réalisation d'installations de production d'énergie. L'exemple du GuestHouse de Lausanne permet d'en comprendre le principe.

Les CFF, propriétaires de ce bâtiment, ont entrepris des travaux de rénovation lourde afin de le transformer en hôtel: «Nous ne sommes pas rentrés tout de suite dans la logique du contracting, raconte Alain Lapaire de la régie immobilière des CFF. Le projet avait été conçu de manière traditionnelle et c'est suite à une séance de crise liée aux contingences financières que les SI de Lausanne (SIL) nous ont approchés. Le contracting a sauvé le projet.»

Minergie. Les SIL ont conclu avec les CFF un contrat de fourniture de chaleur par lequel ils s'engagent à assumer la prise en charge de l'investissement (Fr. 205 000.-), l'entretien et l'exploitation des installations de production de chaleur: chaudière à gaz avec télégestion, monobloc de ventilation et absorbeurs solaires. En contrepartie, les CFF s'approvisionnent exclusi-



vement auprès des SIL durant 15 ans pour toutes leurs énergies (gaz, électricité) et fluides (eau, téléseuil). Moyennant un surcoût de Fr. 315 000.-, l'immeuble a été assaini énergétiquement pour le rendre compatible avec le label Minergie.

Avec la solution traditionnelle, les achats annuels de gaz auraient représenté la somme de Fr. 21 000.-, à laquelle se seraient ajoutés les frais d'entretien et d'exploitation. Suite au contracting énergétique, la dépense pour la chaleur est de Fr. 28 000.- par an tout compris.

Cette nouvelle manière de procéder va-t-elle changer la donne aux CFF? Alain Lapaire répond oui: «L'expérience est suffisamment positive pour que le contracting soit envisagé dès le début d'un prochain projet de rénovation.»

L'association Swiss Contracting répond à toute question liée au contracting énergétique.

La Guesthouse de Lausanne: les CFF sont maintenant convaincus du bien-fondé du contracting énergétique.

La chaleur vient des profondeurs

Un centre scolaire valaisan est chauffé grâce à la chaleur captée du sol par des pieux énergétiques.

La bourgade de Fully possède, avec le centre scolaire de Vers-l'Eglise, un bâtiment ultramoderne qui compte 20 salles de classe et qui est construit selon les normes MINERGIE.

Pompes. Architecturalement, l'immeuble possède de grandes surfaces vitrées. Une production de chaleur conventionnelle, en dépit d'une isolation externe optimale, aurait rendu impossible l'application du standard MINERGIE: «C'est pourquoi nous avons opté pour un système de pompe à chaleur», explique Michel Anstett, ingénieur responsable du projet.

«La nature géologique instable du terrain, situé dans le cône d'alluvions de Fully, nous a amenés à fonder le bâtiment sur des pieux», souligne l'architecte Denis Woeffrey. Afin de garantir l'assise au sol du centre scolaire, 118 pieux au total, qui touchent entre 22 et 30 mètres de profondeur, ont été plantés.

«Naturellement, nous avons évalué la possibilité d'équiper ces pieux en tant qu'échangeurs géothermiques avec le sous-sol», complète Michel Anstett. «Nous en avons équipé 41, soit le 34% d'entre-eux, avec des sondes géothermiques double U», précise encore Jacques Telfser, directeur de la société valaisanne

Tecfor, spécialisée dans la fabrication de têtes de sondes géothermiques.

Première. Cette réalisation est la première de ce type en Suisse romande qui a bénéficié de subventions cantonales et fédérales. Les élèves ont pris possession de leurs nouveaux quartiers à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre 2001, le chantier ayant débuté en janvier 2000. Le bâtiment est d'architecture clairement contemporaine. «A l'intérieur, nous

avons aussi intégré la connotation MINERGIE», confie Denis Woeffrey. A titre d'exemple, le plafond est une dalle active qui sert de chauffage.

Les premiers résultats sont très satisfaisants. Synonyme d'économies d'énergie pour la commune et d'attitude positive à l'égard de l'environnement, Fully pourrait servir d'exemple à nombre d'autres municipalités.



Première romande: le collège de Fully use de l'énergie géothermique.